

# Lettre aux porteurs de parts

Au cours du trimestre, l'entreprise a dégagé un bon rendement grâce à de solides résultats d'exploitation, à une croissance supérieure à nos objectifs et à un développement conforme à nos plans. Nous avons continué à produire une excellente croissance des fonds provenant des activités, contribué à l'avancement de notre programme de développement dans le cadre duquel nous prévoyons fournir une puissance supplémentaire record de 5 000 mégawatts au cours de l'exercice, et convenu d'investir environ 2,2 milliards \$ en capitaux propres (montant net d'environ 450 millions \$ pour Énergie Brookfield) dans un certain nombre de placements autour du globe.

Notre situation financière demeure solide. Nous nous attendons à conclure un financement sans recours de près de 20 milliards \$ au cours de l'exercice, soit un produit tiré de financements additionnels dépassant les 800 millions \$ pour Énergie Brookfield, tout en maintenant une solide note de crédit de première qualité. Nous avons terminé le trimestre avec des liquidités disponibles de 4,4 milliards \$, ce qui nous procure une grande souplesse pour continuer d'investir dans notre stratégie de croissance et de développement.

Étant donné que plusieurs acquisitions d'envergure nouvellement et précédemment annoncées sont déjà conclues ou le seront avant la fin de l'exercice, nous demeurons bien positionnés pour dépasser notre objectif de croissance des fonds provenant des activités par part de 10 % pour l'exercice.

## Notre rendement demeure solide

Le secteur des énergies renouvelables a affiché un recul sur les marchés publics attribuable à la hausse des taux d'intérêt et au resserrement apparent des marges du secteur. Bien que nous nous trouvions en bonne position pour tirer parti de cette conjoncture et soyons protégés contre les difficultés que d'autres semblent éprouver dans notre secteur, nous n'avons pas pu échapper à la baisse des prix du marché. Par ailleurs, bien que la baisse du cours de nos actions ne nous réjouisse en aucun cas, nous demeurons des investisseurs orientés vers le long terme et sommes d'avis que les perspectives de notre entreprise sont meilleures que jamais. Tant que nous continuons d'atteindre nos objectifs de croissance et de réaliser nos priorités stratégiques, le cours de nos actions devrait réagir pour mieux refléter la valeur intrinsèque de la société.

Par-dessus tout, nous n'observons pas de diminution du rendement de capital que nous parvenons à dégager. En fait, il s'agit bien du contraire, car une multitude de possibilités de déployer des capitaux égaux ou supérieurs à nos objectifs de rendement s'offrent à nous, la demande en énergie propre des entreprises connaissant une croissance de plus en plus rapide. Cela se révèle particulièrement vrai sur le marché actuel où l'accès aux capitaux s'effrite de plus en plus pour certains participants du marché, un contexte offrant un terrain fertile pour ceux qui, comme nous, disposent des capitaux, des capacités et d'un portefeuille de projets permettant d'offrir ce qu'il y a de mieux aux clients. Soulignons également qu'il existe des possibilités particulièrement attrayantes visant l'acquisition d'entreprises de qualité supérieure dotées de portefeuilles solides, mais qui ne bénéficient pas

d'un accès aux capitaux ou de capacités d'exploitation d'envergure et se trouvent ainsi dans l'impossibilité d'élargir leurs projets.

Dans ces conditions, notre approche actuelle en matière de fusions et d'acquisitions s'avère particulièrement efficace. Nous nous appuyons sur nos capacités existantes et sur notre portefeuille de projets en développement afin de répondre à la demande croissante, tout en tirant avantage de notre accès aux capitaux pour ajouter des plateformes de premier plan sur les principaux marchés du monde entier. Ces ajouts renforcent nos capacités et nous permettent d'être le partenaire de choix en matière d'énergie propre et de décarbonation auprès d'entreprises chef de file. Dans l'avenir, grâce à l'amélioration constante de nos activités, nous prévoyons nous positionner de mieux en mieux et répondre à la demande du marché dans une proportion de plus en plus grande. Le tout dans le cadre d'un cercle vertueux puissant.

Au cours des cinq dernières années, la quantité d'énergie propre acquise par des entreprises a presque décuplé et, dans l'avenir, cette tendance ne devrait pas ralentir. Pour bon nombre de ces entreprises, qui achètent de grands volumes d'électricité, y compris des entreprises technologiques de pointe à l'échelle mondiale, l'accès à l'énergie est désormais l'un des principaux freins à l'exécution de leurs plans de croissance.

Étant donné que nous sommes l'une des plus grandes entreprises mondiales d'énergie propre du globe, que nous employons de multiples technologies et que nous disposons d'un portefeuille en développement d'une puissance de près de 150 000 mégawatts, nous sommes particulièrement en bonne posture pour en tirer profit. Grâce à notre gamme complète d'activités de commercialisation et d'exploitation de l'énergie, à notre capacité d'offrir des solutions d'énergie propre en tout temps grâce à un parc d'actifs diversifié sur le plan technologique, et à notre capacité d'exécuter à temps des projets d'envergure sur l'ensemble des principaux marchés mondiaux, nous sommes devenus la référence dans l'offre de solutions sur mesure répondant aux besoins des plus grands acheteurs d'énergie propre, partout dans le monde.

Par conséquent, nous continuons d'observer un marché très solide où une forte volonté de conclure des contrats avec nous est évidente pour tirer parti de nos capacités; nous sommes parvenus à passer des contrats dont les prix permettent de compenser adéquatement la hausse des coûts de construction et de financement. Par exemple, nous appuyant sur notre portefeuille de projets en développement, sur nos centrales hydroélectriques existantes et sur nos activités de commercialisation de l'électricité, nous avons récemment conclu une entente avec l'une des plus importantes entreprises technologiques mondiales aux termes de laquelle nous lui fournirons un total de 18 térawattheures (ce qui équivaut à la consommation d'électricité annuelle d'environ 2 millions de foyers aux États-Unis) au cours des cinq prochaines années afin de répondre aux exigences croissantes de ses installations aux États-Unis.

Notre approche en matière de développement continue de mettre l'accent sur l'obtention de rendements appropriés ajustés en fonction du risque et de privilégier les occasions d'investissement dont il est possible d'atténuer les risques rapidement. Nous ne laissons rien au hasard et atténuons les risques de nos investissements en concluant simultanément des conventions d'achat d'électricité, des contrats de construction et des ententes de financement avant d'engager des capitaux importants. Nous réduisons les risques de construction à l'aide d'une approche localisée en matière de construction et de développement, et gérons nos dépenses d'investissement en tirant parti de nos capacités d'approvisionnement centralisées. Enfin, nous nous appuyons sur nos équipes commerciales pour obtenir des contrats d'enlèvement de la plus haute qualité et misons sur les technologies d'énergie renouvelable les plus mûres et les moins coûteuses (énergie solaire et énergie éolienne terrestre) dans les régions offrant la meilleure croissance, de sorte que nos projets produisent

des flux de trésorerie de qualité supérieure pratiquement sans risque. Cette approche nous a bien servis durant des décennies et nous permet de dégager des rendements stables dans toutes les conjonctures.

En outre, nous cristallisons notre rendement et en faisons la preuve grâce à nos initiatives de recyclage d'actifs. Dans le contexte actuel, nous continuons à observer une demande solide d'actifs sans risque assortis de contrats à long terme et d'un financement à taux fixe. Par exemple, nous avons récemment convenu de vendre une centrale d'énergie solaire d'une puissance de 150 mégawatts en Europe que nous avons mise en service plus tôt cette année en contrepartie de 100 millions \$, ce qui représente environ le triple du capital que nous y avons investi. Ce succès est le signe manifeste de la réussite d'un programme de recyclage d'actifs qui, au cours des 18 derniers mois, a généré des produits d'environ 1,4 milliard \$ (montant net d'environ 600 millions \$ pour Énergie Brookfield), ce qui, en moyenne, représente près du triple du capital investi. Dans l'avenir, nous prévoyons que notre programme de recyclage des capitaux continuera d'être une composante clé de nos sources de financement en général et d'offrir un moyen de générer de la valeur supérieure à nos objectifs de souscription pour les investisseurs.

### **Nous tirerons profit de la conclusion de plusieurs transactions de fusion et d'acquisition hautement rentables**

L'évolution de transactions d'acquisition que nous avons précédemment annoncées va bon train. Nous avons récemment conclu l'acquisition de 50 % de X-Elio, développeur mondial de projets d'énergie solaire, ce qui porte notre participation dans cette société à 100 %. De plus, nous avons conclu l'acquisition de Deriva Energy (auparavant Duke Energy Renewables), l'une des plus importantes plateformes d'énergie renouvelable des États-Unis, qui dispose d'actifs d'énergie éolienne, d'énergie solaire destinée aux réseaux publics et d'accumulation en exploitation et en construction d'une puissance de 5 900 mégawatts, et d'un portefeuille de projets en développement d'une puissance de 6 100 mégawatts.

Nous continuons de veiller au progrès du processus d'approbation réglementaire dans le cadre de notre acquisition de Westinghouse Electric et prévoyons satisfaire toutes les conditions de clôture cette semaine. La clôture devrait avoir lieu rapidement par la suite. Nous avons contribué à l'avancement de notre acquisition d'Origin Energy, ayant obtenu les autorisations qui s'imposent de l'Australian Competition and Consumer Commission en octobre. Par ailleurs, nous avons reçu la recommandation unanime du conseil d'administration d'Origin, car nous avons augmenté notre offre afin de nous situer au sommet de la fourchette d'évaluation de son expert indépendant, et nous avons offert aux actionnaires d'Origin la possibilité attrayante de réaliser la valeur de leur investissement. Le vote des actionnaires étant prévu pour la fin du mois de novembre, nous avons pour objectif de clore l'acquisition au début de l'année 2024.

De plus, nous constatons une augmentation du nombre de possibilités d'acquérir des portefeuilles et des plateformes d'envergure, étant donné la tendance récente en matière d'évaluation des marchés publics, combinée à un besoin croissant de capitaux dans le secteur. Cette situation avantage nos points forts, car nous pouvons investir et dégager des rendements ajustés au risque très intéressants quand d'autres se retirent du marché.

Récemment, nous avons convenu d'acquérir Banks Renewables en contrepartie d'environ 600 millions \$ (montant net d'environ 120 millions \$ pour Énergie Brookfield), développeur de projets d'énergie renouvelable de pointe au Royaume-Uni détenant des actifs éoliens terrestres d'une puissance d'environ 260 mégawatts, un portefeuille de projets de développement à très court terme d'une puissance d'environ 800 mégawatts et un

portefeuille d'autres projets à un stade avancé d'une puissance de 3 000 mégawatts. Nous prévoyons que la transaction visant Banks sera conclue avant la fin de l'exercice. En outre, nous avons conclu un partenariat avec Axis Energy, développeur d'énergies renouvelables de premier plan en Inde avec qui nous avons réussi à développer des capacités supplémentaires de 1 800 mégawatts au cours des deux dernières années, et qui nous a permis de créer une nouvelle plateforme de développement assortie de projets à un stade avancé d'une puissance de 1 200 mégawatts et d'un portefeuille de projets en développement d'une puissance d'environ 5 000 mégawatts. Aux termes de notre entente, nous avons pour objectif d'investir un montant pouvant atteindre 850 millions \$ (montant net pouvant atteindre 170 millions \$ pour Énergie Brookfield) au cours des trois prochaines années afin de développer des capacités d'énergie éolienne et d'énergie solaire d'environ 2 500 mégawatts.

Au total, dans les mois à venir, nous prévoyons conclure des transactions dont les capitaux s'élèveront à 9,2 milliards \$ (montant net de 1,5 milliard \$ pour Énergie Brookfield) et qui seront immédiatement rentables, permettant ainsi d'ajouter environ 200 millions \$ en fonds provenant des activités annuels supplémentaires attendus et de continuer à faire croître la valeur de l'entreprise, ce qui devrait nous permettre de continuer à afficher d'excellents résultats. D'ailleurs, la croissance annuelle de plus de 10 % de nos fonds provenant des activités par part se poursuit depuis plus de dix ans.

À la lumière des conditions des marchés publics et de notre grande confiance dans la valeur intrinsèque de notre entreprise et de notre courbe de croissance, nous avons également commencé à affecter des capitaux au rachat de nos actions. Depuis le début du trimestre, nous avons racheté environ 1,5 million de parts dans le cadre de notre offre publique de rachat dans le cours normal des activités. Dans l'avenir, nous continuerons d'investir des capitaux afin de dégager les meilleurs rendements ajustés au risque possible et nous demeurons convaincus que nous continuerons à créer de la valeur significative pour nos investisseurs.

## **Résultats d'exploitation**

Au troisième trimestre, nous avons dégagé des fonds provenant des activités par part de 253 millions \$, ou 0,38 \$ par part, portant ainsi nos fonds provenant des activités par part depuis le début de l'exercice à 1,29 \$, ce qui représente une augmentation de 7 % par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. Nos activités continuent de produire de solides résultats, fortes d'une plateforme en exploitation hautement diversifiée, de flux de trésorerie indexés sur l'inflation et de prix tout compris soutenus.

Nos activités reposent sur des flux de trésorerie de grande qualité provenant en grande partie de notre portefeuille d'actifs hydroélectriques pérennes, lequel produit de l'électricité propre sur commande et qui est devenu de plus en plus précieux dans le contexte actuel. De plus, nous sommes en bonne posture pour tirer parti de la demande accrue de production d'énergie fiable, sans émissions de carbone et à capacité élevée, dont les contrats pourront être renégociés dans les cinq prochaines années dans un contexte de prix de l'électricité vigoureux. Nous prévoyons être à même de conclure de nouveaux contrats, ce qui nous permettra de générer des fonds provenant des activités supplémentaires et de financer davantage d'actifs en raison de leurs faibles niveaux de dette.

Les fonds provenant des activités de notre secteur hydroélectricité se sont établis à 129 millions \$. Nos actifs hydroélectriques continuent d'afficher, à l'échelle mondiale, des flux de trésorerie solides grâce à la diversification accrue de nos actifs, à nos conventions d'achat d'électricité assorties de clauses d'indexation sur l'inflation et à notre capacité à obtenir des prix soutenus pour notre électricité.

Nos secteurs énergie éolienne et solaire ont dégagé des fonds provenant des activités totalisant 145 millions \$. Nous continuons de tirer avantage de l'apport des acquisitions et de la diversification de notre parc d'actifs grâce à des conventions d'achat d'électricité à long terme, ce qui génère des produits stables. Notre secteur énergie décentralisée et solutions durables a dégagé des fonds provenant des activités de 39 millions \$ grâce aux acquisitions et à la croissance interne à l'échelle du portefeuille.

À l'heure actuelle, notre portefeuille de projets d'énergie renouvelable comporte une puissance de près de 150 000 mégawatts, soit une puissance près d'une fois et demie supérieure à celle qu'on observait à la période correspondante de l'exercice précédent. En outre, nous continuons d'amorcer le développement de projets plus rapidement que prévu et à adapter nos activités de développement à la demande croissante d'énergie propre. En effet, nous sommes en voie de mettre en service une puissance d'environ 5 000 mégawatts pendant l'exercice en cours, et de mettre en service une puissance d'environ 7 000 et 8 000 mégawatts respectivement en 2024 et en 2025. La majorité des capitaux destinés à ces projets ont déjà été investis : nous commencerons à percevoir des rendements de ces capitaux lorsque les projets commenceront à produire des flux de trésorerie, soit après leur mise en service. Nous nous attendons à ce que les capacités nouvellement mises en service pendant l'exercice en cours génèrent un apport supplémentaire d'environ 70 millions \$ par exercice au titre des fonds provenant des activités et que les capacités qui seront mises en service au cours des deux prochaines années fournissent un apport combiné supplémentaire de 180 millions \$ par année au titre des fonds provenant des activités.

### **État de la situation financière et liquidités**

Notre situation financière demeure excellente et nos liquidités disponibles sont robustes, offrant une grande flexibilité dans le cadre du financement de notre croissance. Nous faisons preuve de résilience face à la hausse des taux d'intérêt à l'échelle mondiale, car environ 90 % de nos emprunts, d'une durée moyenne restante de plus de 10 ans, sont sans recours à l'égard des projets, aucune dette importante ne vient à échéance au cours des cinq prochaines années et notre exposition aux emprunts à taux variable n'est que de 3 %.

Malgré la volatilité des marchés, nous continuons d'avoir accès à des sources de financement imposantes et diversifiées, nous permettant ainsi de nous distinguer de la concurrence. Nous avons terminé le trimestre avec des liquidités disponibles de 4,4 milliards \$ nous offrant une grande souplesse financière au cours des périodes de pénurie des capitaux. Jusqu'à maintenant, nous avons conclu des financements sans recours de plus de 10 milliards \$ pour l'ensemble des activités et prévoyons obtenir des financements sans recours supplémentaires s'élevant à 8 milliards \$ d'ici la fin de l'exercice, soit un produit tiré de financements additionnels total dépassant 800 millions \$ pour Énergie Brookfield au cours de l'exercice.

### **Perspectives**

Nous tirons notre épingle du jeu dans la grande majorité des sujets de l'heure à l'échelle mondiale et les perspectives pour notre entreprise sont plus prometteuses que jamais. Comme toujours, nous sommes déterminés à dégager un rendement à long terme total de 12 % à 15 % pour les investisseurs, tout en continuant de faire preuve de discipline sur le plan de la distribution de capital, et en tirant parti de nos sources de financement considérables et de nos compétences en matière d'exploitation afin d'accroître la valeur et de réduire les risques de notre entreprise.

Au nom du conseil d'administration et de la direction d'Énergie Brookfield, nous tenons à remercier tous nos porteurs de parts et actionnaires pour leur soutien indéfectible.

Cordialement, le chef de la direction,

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'CT' with a stylized flourish.

Connor Teskey  
Le 3 novembre 2023

## **Mise en garde concernant les énoncés prospectifs**

La présente lettre aux porteurs de parts renferme de l'information et des énoncés prospectifs, au sens prescrit par les lois provinciales canadiennes sur les valeurs mobilières, ainsi que des énoncés prospectifs, au sens prescrit par l'article 27A de la loi américaine Securities Act of 1933 et l'article 21E de la loi américaine Securities Exchange Act of 1934, dans leur version modifiée respective, ainsi que par les règles d'exonération de la loi américaine Private Securities Litigation Reform Act of 1995 et par toute autre réglementation canadienne sur les valeurs mobilières qui s'applique. Les mots « devoir », « avoir l'intention de », « cible », « croissance », « s'attendre à », « croire » et « plan », des mots dérivés de ceux-ci et d'autres expressions qui sont des prédictions ou des indications d'événements, de tendances ou de perspectives futurs et qui ne se rapportent pas à des éléments historiques permettant d'identifier les énoncés prospectifs précités et d'autres énoncés prospectifs. Les énoncés prospectifs figurant dans la présente lettre aux porteurs de parts portent notamment sur la qualité des actifs d'Énergie Brookfield et la résistance des flux de trésorerie qu'ils généreront, la performance financière prévue, la future mise en service d'actifs, la production visée par contrat de notre portefeuille, la diversification des technologies, les occasions d'acquisition, la conclusion prévue d'acquisitions et de cessions, l'évolution des prix de l'énergie et de la demande d'électricité, les objectifs mondiaux en matière de décarbonation et les mesures incitatives gouvernementales connexes, la reprise économique, l'atteinte de la production moyenne à long terme, les coûts de développement de projets et de dépenses d'investissement, les politiques relatives à l'énergie, la croissance économique, le potentiel de croissance de la catégorie d'actifs d'énergie renouvelable, les perspectives de croissance future et le profil de distribution d'Énergie Brookfield, l'accès aux capitaux ainsi que les distributions et dividendes futurs versés aux porteurs de parts de société en commandite d'Énergie Brookfield et les actions échangeables de Brookfield Renewable Corporation. Bien qu'Énergie Brookfield croie que ces informations et énoncés prospectifs sont fondés sur des hypothèses et des attentes raisonnables, le lecteur ne devrait pas accorder une confiance induite à ceux-ci ni à aucun autre énoncé prospectif ou autre information prospective figurant dans la présente lettre aux porteurs de parts. Le rendement et les perspectives futurs d'Énergie Brookfield sont assujettis à un certain nombre de risques et d'incertitudes connus et inconnus.

Les facteurs qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent considérablement de ceux prévus ou sous-entendus dans les énoncés prospectifs de la présente lettre aux porteurs de parts comprennent notamment ce qui suit : des conditions économiques générales et des risques économiques, y compris des variations défavorables des taux d'intérêt, des taux de change, de l'inflation et de la volatilité dans les marchés financiers; la variation de la disponibilité des ressources en raison, entre autres, des changements climatiques, à n'importe laquelle de nos centrales; l'offre, la demande, la volatilité et la commercialisation au sein des marchés de l'énergie; notre incapacité à renégocier ou à remplacer, suivant des modalités semblables, les conventions d'achat d'électricité qui viennent à échéance; l'augmentation de la production ne faisant pas l'objet d'engagements contractuels dans notre portefeuille ou des variations néfastes du programme d'équilibrage hydrologique (« MRE ») administré par le gouvernement brésilien; la disponibilité et l'accès aux installations d'interconnexion et aux réseaux de transport; la capacité de respecter, remplacer ou renouveler les concessions, les permis et d'autres approbations gouvernementales nécessaires pour continuer d'exploiter ou de développer nos projets; les droits de titulaires de privilèges et de domaines à bail pourraient être supérieurs à ceux qui nous ont été accordés, ce qui pourrait nuire à nos droits immobiliers réels; les augmentations des coûts d'exploitation de nos centrales actuelles et de nos nouveaux projets en développement; les pannes d'équipement et les défis d'approvisionnement; les ruptures de barrage et le coût et les responsabilités éventuelles liés à ces ruptures; les pertes non assurables et la hausse du coût des primes d'assurance; l'évolution des conditions réglementaires, politiques, économiques et sociales dans les territoires où nous exerçons nos activités; les cas de force majeure; l'évolution défavorable des taux de change et notre incapacité à gérer efficacement l'exposition aux monnaies étrangères; les risques liés à la santé, à la sécurité et à l'environnement; les risques liés à la commercialisation de l'énergie; la fin du programme d'équilibrage hydrologique administré par le gouvernement brésilien ou tout changement à ce programme; le fait d'être partie à des litiges et autres différends et de faire l'objet d'enquêtes par des organismes réglementaires et gouvernementaux; le non-respect des obligations par les contreparties à nos contrats; le temps et l'argent consacrés à faire respecter les contrats par les contreparties défaillantes et l'incertitude de l'issue de telles démarches; la possibilité de devoir nous soumettre à des lois ou à des règlements étrangers par suite de l'acquisition future de projets dans de nouveaux marchés; la possibilité que nos activités soient touchées par des collectivités locales; notre dépendance envers des systèmes opérationnels informatisés, qui pourrait nous exposer à des cyberattaques; le fait que les technologies récemment mises au point dans lesquelles nous investissons ne donnent pas les résultats escomptés; les avancées technologiques pouvant entraver ou éliminer l'avantage concurrentiel de nos projets; l'augmentation des redevances d'utilisation d'énergie hydraulique (ou frais semblables) ou les changements apportés à la réglementation visant l'approvisionnement en eau; les conflits de travail et les conventions collectives défavorables sur le plan économique; les cas de fraude, de subornation ou de corruption, d'autres actes illégaux, les procédés ou les systèmes internes inadéquats ou défaillants; la pandémie de COVID-19 ainsi que les impacts directs et indirects qu'elle ou n'importe quelle autre pandémie peut avoir; notre incapacité à financer nos activités et à financer la croissance en raison de la conjoncture des marchés des capitaux ou notre capacité à réaliser des mesures de recyclage des capitaux; les restrictions opérationnelles et financières qui nous sont imposées par les conventions de prêt, de crédit et de sûreté; la révision de nos cotes de crédit; la création d'une dette à multiples paliers au sein de notre structure organisationnelle; l'évolution défavorable des taux de change et notre incapacité à gérer efficacement l'exposition aux monnaies étrangères au moyen de notre stratégie de couverture ou d'une tout autre façon; notre incapacité à repérer des occasions d'investissement suffisantes et à réaliser les transactions; la croissance de notre portefeuille et notre incapacité à réaliser les avantages anticipés de nos transactions ou de nos acquisitions; l'évolution de nos activités actuelles, y compris au moyen de placements futurs dans les solutions

durables; notre incapacité à développer des projets figurant dans notre portefeuille de développement; les retards, les dépassements de coûts et d'autres problèmes associés à la construction et à l'exploitation de nos installations de production et les risques liés aux arrangements que nous concluons avec les collectivités et les coentreprises; la décision de Brookfield de ne pas nous trouver des occasions d'acquisition et notre manque d'accès à toutes les acquisitions d'énergie renouvelable répertoriées par Brookfield, y compris en raison de conflits d'intérêts; le fait que nous n'ayons pas le contrôle sur toutes nos activités et sur tous nos investissements, y compris sur certains investissements que nous avons faits par l'intermédiaire de nos coentreprises, partenariats, consortiums ou conventions structurées; l'instabilité politique ou les changements de politique gouvernementale qui nuiraient à nos activités ou à nos actifs; l'acquisition de sociétés en difficulté financière qui pourraient nous faire courir des risques accrus; une baisse de la valeur de nos placements dans des titres, y compris dans des titres d'autres sociétés émis dans le public; nous ne sommes pas soumis aux mêmes obligations d'information financière qu'un émetteur américain aux États-Unis; une séparation entre la participation financière et le contrôle dans notre structure organisationnelle; les ventes et émissions futures de parts de société en commandite, de parts de société en commandite privilégiées du capital d'Énergie Brookfield ou de titres échangeables contre des parts de société en commandite, y compris les actions échangeables de BEPC, ou même la perception de ces ventes ou émissions, pourraient faire chuter le cours des parts de société en commandite ou des actions échangeables de BEPC; notre dépendance envers Brookfield et l'importante influence de celle-ci sur nous; le départ de certains ou de tous les professionnels principaux de Brookfield; notre manque de moyens distincts de générer des revenus; les changements dans la façon dont Brookfield choisit de détenir ses participations de propriété dans Énergie Brookfield; le fait que Brookfield agisse d'une façon qui ne soit pas dans notre intérêt ou de celui de nos actionnaires ou porteurs de parts; le fait d'être considérés comme une société de placement en vertu de la loi Investment Company Act; l'efficacité de nos contrôles internes à l'égard de l'information financière; la défaillance de nos systèmes technologiques; les variations du cours des parts de société en commandite et des actions échangeables de BEPC; et le rachat, à tout moment, des actions échangeables de BEPC ou, moyennant un préavis, par le porteur des actions de catégorie B. Pour de plus amples renseignements sur ces risques connus et inconnus, se reporter à la rubrique « Facteurs de risque » dans les formulaires 20-F respectifs de BEP et BEPC ainsi qu'à tout autre risque et facteur décrit dans ces formulaires.

Le lecteur est prévenu que la liste de facteurs importants qui précède pouvant avoir une incidence sur les résultats futurs n'est pas exhaustive. Ces énoncés prospectifs représentent nos points de vue à la date de la présente lettre aux porteurs de parts, et il ne faut pas estimer qu'ils représentent nos points de vue à compter de toute date postérieure à celle-ci. Même si nous prévoyons que des événements et faits nouveaux postérieurs à la date de clôture pourraient modifier ces points de vue, nous rejetons toute obligation de mettre à jour ces énoncés prospectifs, sauf lorsque nous y sommes tenus par la loi.

Aucune autorité de réglementation des valeurs mobilières n'a approuvé ou rejeté le contenu de la présente lettre aux porteurs de parts. La présente lettre aux porteurs de parts est publiée à titre informatif seulement et ne constitue pas une offre de vente ni une sollicitation d'offre d'achat et aucune vente de ces titres n'interviendra dans un territoire où cette offre, sollicitation ou vente serait illégale avant leur inscription ou admissibilité en vertu des lois sur les valeurs mobilières qui s'y appliquent.

#### **Mise en garde concernant les mesures non conformes aux IFRS**

La présente lettre aux porteurs de parts comprend des références aux fonds provenant des activités et aux fonds provenant des activités par part, qui ne sont pas des principes comptables généralement reconnus selon les IFRS et peuvent, par conséquent, avoir une définition différente des fonds provenant des activités ajustés et des fonds provenant des activités par part utilisés par d'autres entités. Nous croyons que les fonds provenant des activités et les fonds provenant des activités par part constituent des mesures complémentaires utiles pour les investisseurs pour évaluer le rendement financier ainsi que les flux de trésorerie qui, selon nous, seront dégagés par notre portefeuille d'exploitation. Aucune de ces mesures ne doit être considérée comme l'unique mesure de notre rendement, ni être considérée distinctement de l'analyse de nos états financiers préparés conformément aux IFRS ou s'y substituer. Pour un rapprochement des fonds provenant des activités et des fonds provenant des activités par part et des mesures conformes aux IFRS les plus directement comparables, se reporter à la section « Rapprochement des mesures non conformes aux IFRS – Trimestres clos les 30 septembre » incluse ailleurs dans les présentes ou à la partie « Revue du rendement financier selon des données au prorata – Rapprochement des mesures non conformes aux IFRS » figurant dans notre rapport intermédiaire non audité du troisième trimestre de 2023.

Énergie Brookfield s'entend de Brookfield Renewable Partners L.P. et de ses filiales et entités en exploitation, sauf indication contraire selon le contexte.

#### **Notes**

1) Toutes les occurrences des termes capital ou capitaux se rapportent à la trésorerie affectée par Brookfield, compte non tenu de tout financement par emprunt.

2) Les liquidités disponibles sont traitées à la « Partie 5 – Situation de trésorerie et sources de financement » du rapport de gestion figurant dans le rapport intermédiaire du troisième trimestre de 2023.